

## LE RÔLE DU PHARMACIEN EN GMF POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC UN TNCM

Le pharmacien qui est au sein d'une équipe en GMF a une approche complémentaire aux autres professionnels concernés. Il a une vision d'ensemble du patient où toutes les comorbidités et les traitements sont pris en considération. Ainsi, il voit dans sa globalité les médecins consultés (omnipraticien et spécialiste), les médicaments prescrits, les médicaments en vente libre (MVL) et les produits de santé naturels (PSN) pris par la personne âgée. De plus, il a généralement une bonne connaissance des habitudes de vie de la personne et peut même interagir avec le proche aidant.

### Le pharmacien au sein de l'équipe en GMF

#### Mandat

Le pharmacien évalue et assure l'usage approprié des médicaments. Son expertise joue un rôle déterminant dans l'optimisation de la pharmacothérapie chez des patients complexes. Les usagers avec les particularités suivantes bénéficient particulièrement de l'expertise et du soutien du pharmacien en GMF :

- des comorbidités;
- une fragilité;
- de la polymédication;
- une fonction rénale ou hépatique altérée.

Le pharmacien doit aussi faire un suivi lors de la prise de médicaments à haut risque ou lors de la déprescription de certains médicaments, par exemple lors du sevrage de benzodiazépines ou d'antipsychotiques, etc.

De plus, le pharmacien est présent pour aider l'usager à atteindre des objectifs ou des valeurs cibles en lien avec sa santé, comme dans le cas de certaines maladies chroniques, de douleurs chroniques ou de santé mentale.

#### Rôle

Procède à la révision de la médication :

- réalisation de l'histoire pharmacothérapeutique;
- réconciliation et bilan comparatif des médicaments (BCM);
- suivi posthospitalisation ou après un nouvel épisode de soins;
- gestion des effets indésirables liés aux médicaments;
- évaluation de l'efficacité de la pharmacothérapie.

Ayant accès au dossier médical électronique (DME) et étant à proximité de l'équipe de soins, il agit comme intervenant pivot ou agent de liaison :

- communique et collabore avec le pharmacien communautaire, lorsque requis. Par exemple, il transmet des plans d'intervention et s'assure que ceux-ci sont suivis;
- communique et collabore avec l'équipe de soins en milieu hospitalier pour assurer un continuum de soins pharmaceutiques pour le patient.

Fait de l'enseignement auprès :

- des professionnels du GMF sur une meilleure utilisation des médicaments;
- des patients et de leurs proches.

Répond aux questions des professionnels de la santé.

Contribue aux activités de prévention et de promotion de la santé en faisant des entrevues motivationnelles auprès des usagers afin que ces derniers améliorent :

- l'observance à leur pharmacothérapie;
- leurs habitudes de vie.

### **Personne avec suspicion ou diagnostic de TNCM**

En lien avec le processus clinique interdisciplinaire en GMF<sup>1</sup>, le pharmacien du GMF :

- fait la révision en tenant compte des facteurs de risque de problèmes liés à la pharmacothérapie, en collaboration avec le pharmacien communautaire et l'équipe traitante :
  - collecte de données : histoire pharmacothérapeutique, adhésion au traitement, entretien avec le patient et son proche aidant, lien avec la pharmacie communautaire;
  - analyse des bénéfices et des risques en lien avec la fragilité de la personne atteinte de TNCM;
  - révision des cibles et des objectifs de traitement pour les comorbidités chroniques propres au patient;
  - élaboration et mise en action d'un plan pharmacothérapeutique;
- procède à la révision périodique pour adapter et optimiser la médication selon l'évolution de la maladie;
- s'implique, selon les besoins du GMF, dans le choix de la pharmacothérapie pour le traitement du TNCM et des SCPD :
  - prise en charge ou soutien pour l'initiation et le suivi du traitement avec les inhibiteurs de la cholinestérase (IChE);
  - questions spécifiques et discussion de cas;
  - dose optimale, gestion des effets secondaires, arrêt;
  - soutien dans la gestion des SCPD;
  - révision de la médication, introduction ou arrêt de médicament, discussion de cas;
- sensibilise l'équipe du GMF à l'effet des médicaments sur les fonctions cognitives et renseigne sur la pharmacothérapie des TNCM et des SCPD;
- assure les suivis nécessaires en partenariat avec le pharmacien communautaire, l'équipe traitante et les cliniciens des services spécialisés, le cas échéant;
- assure un continuum de soins pharmacothérapeutiques pertinent, cohérent et efficace.

Remerciements chaleureux à Anne Maheu, pharmacienne au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et à Marie-Andrée Leclerc, pharmacienne au CIUSSS de la Capitale-Nationale pour leur contribution à la rédaction de cette fiche.

---

<sup>1</sup> Volet diagnostic : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-829-08W\\_processus\\_diagnostic.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-829-08W_processus_diagnostic.pdf) et Volet suivi : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-829-08W\\_processus\\_suivi.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-829-08W_processus_suivi.pdf).